

MORNAC

INFOS



ACTION CITOYENNE p.8

BUDGET p.12

TRAVAUX p.18



LA MÉDIATHÈQUE

**CHERCHE
UN NOM!**



JUSQU'AU
21 JUIN

VENEZ NOUS PROPOSER VOS MEILLEURES IDÉES
POUR RENOMMER LA MÉDIATHÈQUE

*NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE
POUR VOTRE PARTICIPATION !*



EDITO

MORNAC INFOS

*Chères Mornacaises,
Chers Mornacais,
Chers amis*

Vous l'avez sans doute remarqué, les fondations des premières constructions ont été posées au sein du lotissement communal « Le Petit Mairat ». Déjà 7 lots vendus et 2 autres en cours. Mornac continue d'attirer de nouveaux habitants, cela est le fruit d'une stratégie mise en place depuis de nombreuses années axée sur le développement des entreprises, des services, ...

Nous déplorons, comme vous avez pu le constater, la fermeture de la boucherie. J'ai bon espoir de retrouver une activité très rapidement pour votre intérêt. Ces commerces sont essentiels pour notre territoire.

Comme depuis l'année 2009, je peux vous affirmer que les taux d'imposition communaux ne sont pas modifiés. En effet, et ce depuis le début du mandat, nous nous employons, l'équipe municipale et les services, à tenir une rigueur budgétaire stricte malgré les difficultés rencontrées.

Le budget 2024, voté le 8 avril, est axé sur l'entretien de notre patrimoine, la réfection de la voirie et la performance énergétique.

Vous êtes inquiets face aux failles de notre système de santé et au manque de médecins. Je tiens à vous informer que nous mettons tout en œuvre pour accueillir des praticiens dans notre maison médicale. A défaut de médecin, Mornac dispose d'un pôle paramédical avec des professionnels investis et des spécialités reconnues bien au-delà du territoire.

L'été va faire son apparition et avec lui le retour du soleil qui nous permettra de partager d'agréables moments de joie, comme la soirée du 2 juillet où la commune accueillera le collectif du plateau dans le cadre des « Soirs bleus ».

Pour terminer, je tiens à remercier l'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal pour leur implication dans les diverses missions confiées.

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous !

Francis LAURENT



Responsable de la Publication : Francis Laurent
Crédit photos couverture : Commune de Mornac
Comité de Rédaction : Élus et personnel en charge de la communication
Mise en page - Impression : Imprimerie Valantin - L'ISLE D'ESPAGNAC Ce numéro a été tiré à 1150 ex.

Sommaire

EDITO

Le mot du Maire 3

INFOS MUNICIPALES

Aménagement du lotissement du Petit Mairat Brèves 6

Urbanisme - Pass Accession 7

Action Citoyenne

Les déchèteries - Bornes à déchets 8

Actu Sociale 10

Entretien des trottoirs 11

Budget 12

La Médiathèque 14

Zoom sur l'école des Collines 15

La restauration scolaire - Inscription Maternelle 16

Les recettes de Boris 17

Travaux 18

Voirie 19

FÊTES ET MANIFESTATIONS 20

Site INTERNET

Grâce à lui, restez informés des dernières nouveautés !

Vous pouvez également retrouver différentes démarches en ligne :
Inscription à l'école,
demandes d'urbanisme...



RÉSEAUX SOCIAUX



Facebook

Instagram



France Services

Une antenne France Services s'est implantée au bureau de Poste de Mornac ! Vous pouvez venir pour réaliser vos démarches administratives en toute autonomie.



LES HORAIRES D'OUVERTURE À PARTIR DU 18 JUN 2024 :

Lundi et jeudi 14h30 - 16h30 - **Mercredi et vendredi** 14h30 - 17h00 - **Samedi** 9h00 - 12h00

SAMEDI 22 JUN - 9H00 / 16H00

JOURNÉE PORTES OUVERTES DES

SPORTS

TOUT SAVOIR POUR PRATIQUER EN SÉCURITÉ



Démonstrations,
Animations, Quiz...

Programme :



- ASPT 16
- Badminton
- BRC (VTT)
- Escalade
- Foot
- Gym volontaire
- Handball
- Hatha Yoga
- Marcheurs de Mornac
- Temps danse
- Tennis Mornac-Touvre
- Tennis de table
- Sophrologie
- Yoga intégral



ÉVÈNEMENT !!! DÉMONSTRATION DE
" PICKLEBALL " 



MORNAC - 16600

Venez à la rencontre de nos associations
Salle Omnisports, terrains de foot, terrains de tennis et circuit VTT

Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par nos soins

L'aménagement du lotissement du Petit Mairat



Plusieurs parcelles sont encore disponibles, pour obtenir plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet en flashant le code suivant, ou directement en mairie.

BREVES

Frelons asiatiques



Nous vous rappelons que pour la destruction des nids de frelons, la commune participe financièrement à hauteur de 50% de la facture, avec un plafond de 50 € par nid détruit, tout au long de l'année.

La mairie se charge de payer directement sa part à l'entreprise, vous n'aurez donc à régler que la partie restante.

Éclairages publics

Un petit rappel des horaires d'extinction des éclairages publics.

Du 1er septembre au 14 avril :

De 22h00 à 5h30 du dimanche soir au vendredi matin,

De 22h00 à 6h00 du vendredi soir au dimanche matin.

Du 15 avril au 31 août : Pas d'éclairage public



Départ

Bon courage et bonne continuation à **Xavier HADJADJ**, responsable des services techniques, qui a obtenu sa mutation dans une autre collectivité.

URBANISME

RÉUNION PUBLIQUE
 L'aménagement du territoire,
 la transition écologique, les mobilités
 de demain de GrandAngoulême !
 3 JUILLET 2024, 18H-21H
 À L'ESPACE MATISSE DE SOYAUX

Cartéclima !
 J'écris mon territoire de demain

Venez participer à la présentation du travail
 lancé depuis 2022 par les élus, pour écrire
 avec vous et les acteurs locaux,
 les documents de planification
 et d'actions pour
 notre territoire



Le point urba !

Avec l'arrivée des beaux jours, rien de tel qu'un petit point sur ce qu'il est possible de faire en termes d'aménagements extérieurs.

Si vous envisagez de modifier l'aspect de votre extérieur, vous devez au préalable faire une demande d'autorisation de travaux (les différents CERFA sont disponibles sur service-public.fr). Le dépôt de votre dossier peut s'effectuer en ligne directement sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme du GrandAngoulême (<https://gnau.grandangouleme.fr/gnau/#/>) ou à la mairie au format papier.

La construction d'une clôture : Vous pouvez monter un mur plein (qui sera recouvert de chaque côté de la même couleur que l'habitation) ou installer un grillage (doublé ou non d'une haie). Pour les hauteurs maximales à respecter, les réglementations varient en fonction des zones urbaines, vous pouvez contacter le service urbanisme de la commune pour obtenir davantage d'informations.

L'installation d'une piscine hors-sol : Si elle mesure plus de 10m² et qu'elle est installée au moins 3 mois par an, une autorisation est nécessaire.



Pour ces deux démarches, un seul et même formulaire est à compléter : celui de la déclaration préalable pour une maison individuelle et/ou ses annexes - DPMI (CERFA n°13703*12) sur lequel il est possible de rassembler plusieurs travaux !

PASS ACCESSION

devenir propriétaire dans l'ancien

LE PASS ACCESSION EST UN DES DISPOSITIFS DESTINÉS AUX FUTURS PROPRIÉTAIRES QUI SOUHAITENT INVESTIR DANS DES LOGEMENTS ANCIENS.

Les aides financières

Avec le Pass Accession, vous pouvez accéder à la propriété dans l'ancien à rénover en centre urbain, centre bourg.

- 4000 à 6 000 € par GrandAngoulême ;
- jusqu'à 4 000 € par la commune à hauteur de 2 dossiers par an pour l'achat du bien ;
- jusqu'à 17 000 € de subventions partenariales complémentaires (Anah, Département de la Charente) pour les travaux avec un objectif de 25 % d'économie d'énergie.

GrandAngoulême propose gratuitement une assistance technique (architecte, thermicien), administrative (montage du dossier de subventions) et financière (centralisation des subventions et paiement des entreprises).

Contact



57 rue Louis Pergaud - 16000 ANGOULEME
 soliha16.fr - contact.charente@soliha.fr
 05 45 95 62 02



Action Citoyenne

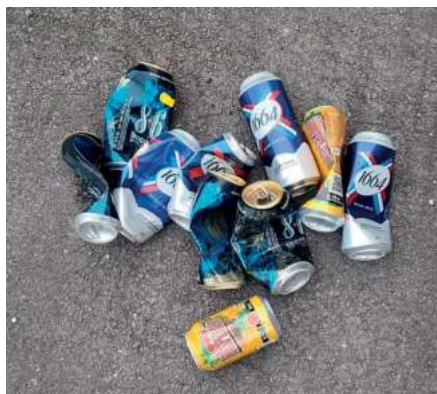
Les Cat's Eyes

Elles se font appeler les Cat's Eyes en référence à la série animée homonyme qui dépeint les aventures de 3 justicières. A Mornac, elles ne sont que deux mais leurs capacités n'en sont pas pour autant diminuées. Les jeunes sœurs, habitantes de la commune ont décidé d'agir contre la pollution fréquente des chemins de promenades. Après avoir croisé de nombreux déchets pendant leurs balades en famille, une idée émergea et vit le jour grâce à leur dextérité artistique. Aussitôt dit, aussitôt fait, la pancarte fut mise en place et leur action ne tarda pas à être relayée sur les réseaux sociaux par d'autres mornacais qui saluent le geste de ces petites écologistes.

Nous avons eu la chance de rencontrer ces héroïnes du quotidien. Lors de notre échange, l'aînée nous a confirmé que si elles devaient recommencer, elles le feraient volontiers : "Les déchets ça pollue la nature, même pour les animaux c'est dérangeant. Ce n'est pas génial d'avoir des canettes partout, à cause de ça il n'y aura plus de forêt, de fleurs, d'abeilles et c'est pour ça qu'on s'est dit qu'on allait faire une pancarte pour demander aux gens d'arrêter."

Sa cadette rajoutera pour le mot de la fin "C'était un travail d'équipe" pour souligner l'aide apportée par leurs parents dans la mise en place de leur projet.

L'initiative semble porter ses fruits, dans les semaines suivant l'installation du panneau, la quantité de déchets avait diminué sur le secteur. Encore félicitations à ces deux jeunes filles d'avoir contribué à l'amélioration de notre environnement local et merci d'avoir protégé notre belle commune de l'attaque de ces pollueurs.



Les déchèteries du GrandAngoulême

Où sont-elles situées ?

Brie : Zone de la grande garenne

☎ : 05.45.94.45.40

Dirac : Le Boisseau – Route de Périgueux

☎ : 05.45.25.04.01

Fléac : 17 Voie de l'Europe - parc Euratlantic

☎ : 05.45.91.21.08

L'Isle d'Espagnac : avenue Maryse Bastié - ZI n°3

☎ : 05.45.69.30.70

La Couronne : 97 Route de Saint Michel

☎ : 05.45.67.49.16

Mouthiers-sur-Boëme : 10 Zone d'Emploi « Les Rentes »

☎ : 05.45.61.04.15

Soyaux : 15 Chemin de Bressour - ZE de la Croix Blanche

☎ : 05.45.94.34.59

Horaires :

Été : 15 mars-14 octobre

Déchèteries ouvertes du

lundi au vendredi,

de 8h30 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

Le samedi,

de 8h30 à 12h00

et de 14h00 à 18h30

Fermées le dimanche et jours fériés

Hiver : 15 octobre-14 mars

Déchèteries ouvertes du

lundi au samedi,

de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h30

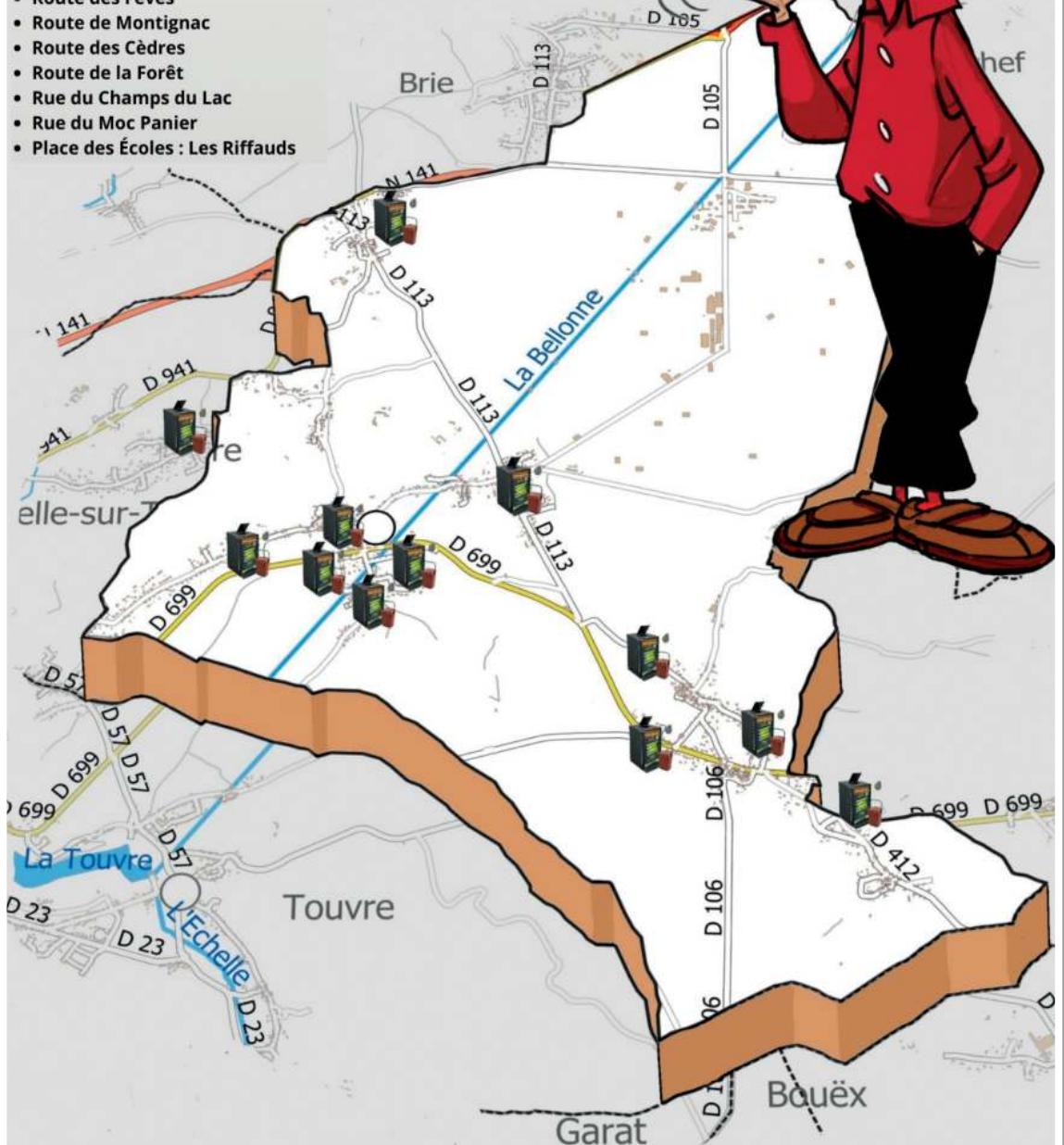
Fermées le dimanche et jours fériés

BORNES A DECHETS ALIMENTAIRES

COMMUNE DE MORNAC

BON, D'ACCORD...
 MAINTENANT JE SAIS
 OÙ SONT LES BORNES.
 JE N'AI PLUS D'EXCUSES
 POUR NE PAS TRIER
 MES DECHETS
 ALIMENTAIRES.

- Route des Prés
- Parking - Route de Montbron
- Salle des fêtes
- Route de Bois Blanc / Chemin des Fougères
- Lotissement l'Orée de Bois Blanc
- Route des Fèves
- Route de Montignac
- Route des Cèdres
- Route de la Forêt
- Rue du Champs du Lac
- Rue du Moc Panier
- Place des Écoles : Les Riffauds



REPAS des aînés

Nos aînés se sont retrouvés le dimanche 4 février 2024, pour un moment de convivialité. Une grande première cette année, le déjeuner fut confectionné par Boris et Maud, nos agents communaux en charge de la restauration scolaire. Le service quant à lui, fut assuré par les élus dans la joie et la bonne humeur ! Les invités ont profité des mélodies entraînantes proposées par Juliette LAURIER et certains se sont laissés allés à quelques pas de danse ! Au total, nous avons pu récolter 132 euros de dons en soutien au collectif de l'épicerie sociale de l'Isle d'Espagnac, nous remercions chaleureusement tous les participants !



Inscription sur le registre communal des personnes fragiles isolées

Dans chaque commune, la mairie doit tenir à jour un fichier recensant au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit par leur âge ou leur handicap.

En cas d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, etc.), les services municipaux contactent les personnes inscrites sur ce registre pour les aider, les informer, leur apporter des conseils et si besoin contacter les secours. Les données fournies peuvent aussi être transmises à la Préfecture pour tout déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence départemental.

L'inscription sur ce registre est facultative, peuvent s'inscrire :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans sans famille proche
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et résidant à leur domicile
- Les personnes adultes en situation de handicap percevant une allocation liée à leur handicap.

Si vous avez connaissance de personnes fragiles ou isolées dans votre entourage, un questionnaire est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

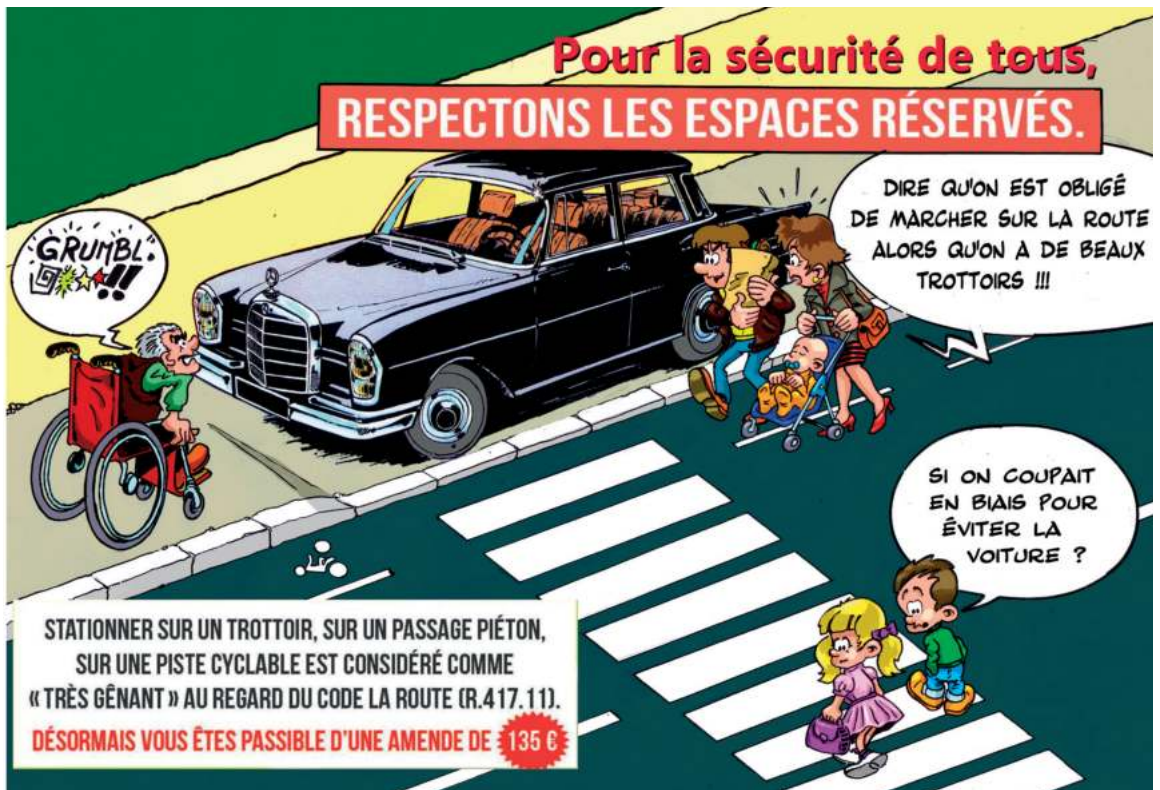
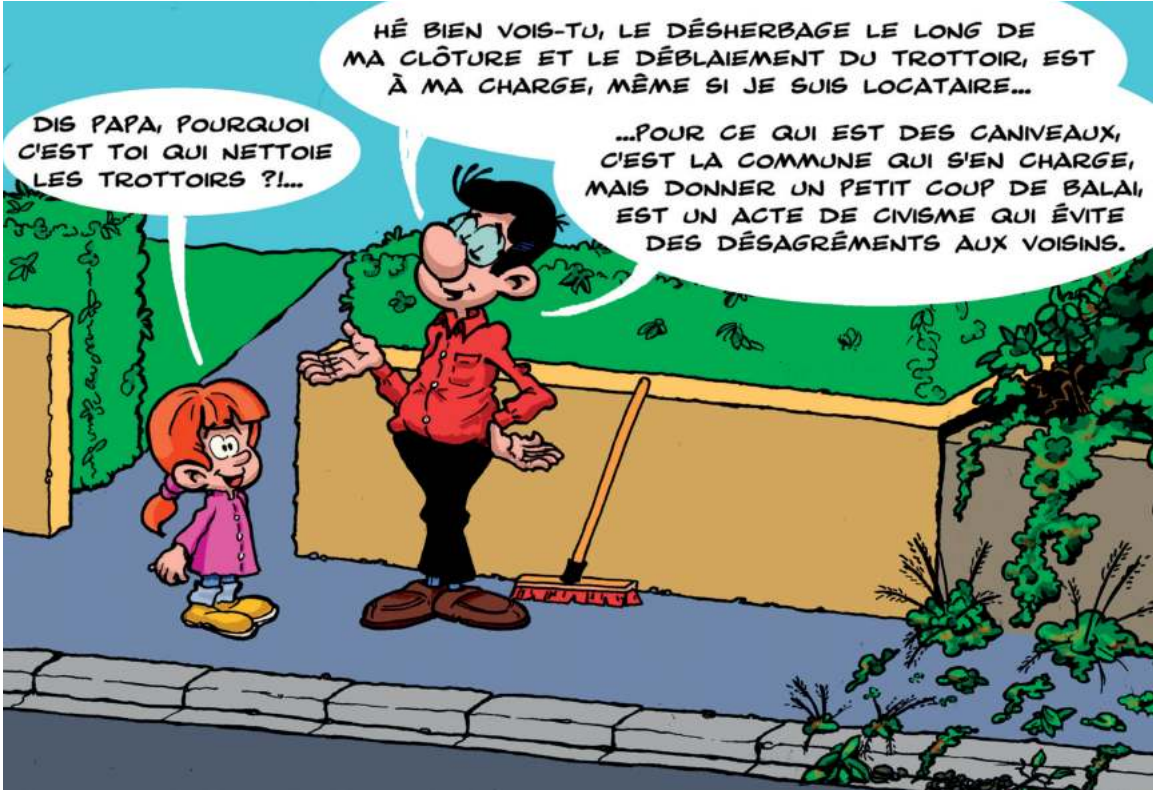
Collecte solidaire du 115 de la Charente

Cette année, les cadeaux solidaires collectés pour le 115 ont été tellement nombreux qu'ils faisaient de l'ombre à notre grand sapin.

Encore un grand merci à toutes les personnes qui sont venues déposer un peu de magie pour ceux qui en avaient besoin !



Entretien des trottoirs : des piétons en sécurité



Budget

Resultats du compte administratif 2023

Le budget de fonctionnement

Dépenses

2 155 220,43 €

- dont 24 % de charges à caractère général (fluides, entretien bâtiments)
- dont 44 % de dépenses de personnel
- dont 20 % de charges de gestion courante (SIVU, caisse des écoles, subventions des associations)

Recettes

2 560 159,25 €

- dont 22 % d'impôts locaux
- dont 46 % de dotations, taxe, attribution de compensation, droits de mutation

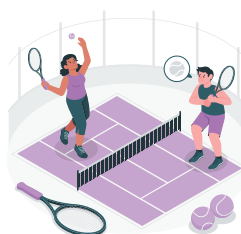
Liste non exhaustive de dépenses d'investissement qui ont été effectuées au cours de l'année 2023

Entretien
voirie
91 355 €



Achat de la grange
(services techniques)
58 156 €

Réfection
du terrain
de tennis
28 008 €



Rénovation
énergétique
des bâtiments
47 221 €

Réfection
de la salle des
associations
82 724 €



Acquisitions
Défibrillateurs : **2 615 €**
Matériel de cuisine : **2 150 €**
Informatique : **4 036 €**
Pompe forage : **2 760 €**

Résultat de clôture :

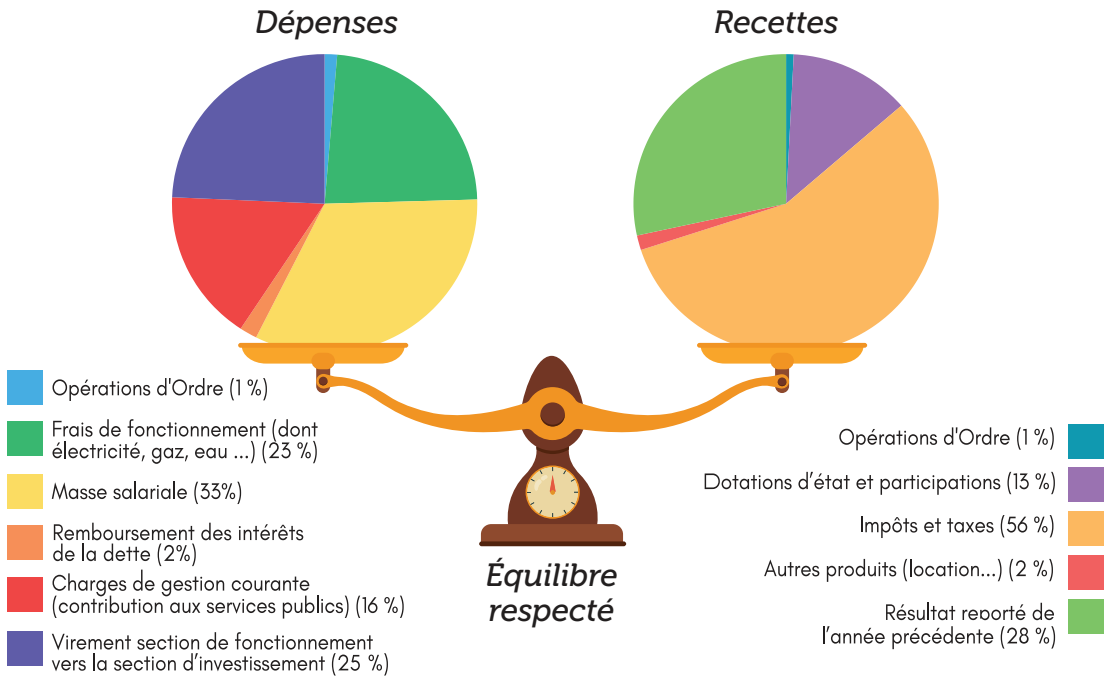
(avec report 2022 + restes à réaliser, toutes sections confondues)

884 357,94 €

Budget primitif 2024

Le budget primitif a été adopté par le conseil municipal le 8 avril 2024. Cette année encore les élus ont souhaité préserver le taux d'imposition déjà en place soit 40,77 % pour la taxe foncière du bâti et 50,12 % pour la taxe foncière sur le non-bâti. Suite à la suppression de la taxe d'habitation, la commune doit reverser 399 019 € à l'Etat cette année.

Le budget de fonctionnement : 3 113 000 €



Le budget d'investissement : 1 360 000 €

Liste non exhaustive de dépenses d'investissement prévues pour 2024

Acquisitions matériels
(informatique, cantine scolaire, espaces verts, panneaux voirie)
57 500 €

Réfection de la toiture des Services Techniques
50 000 €

Remboursement du capital des emprunts
132 000 €

Remplacement d'une partie des éclairages publics par du LED
16 000 €

Remplacement des menuiseries de la mairie
21 000 €

Réfection de voirie
(projet de réfection de la RD699 au Quéroy suite aux malfaçons et entretien de la voirie communale)
250 000 €

Installation d'un grillage et d'un pareballon au terrain de Foot Bois Blanc
17 000 €

Acquisitions de terrains
(dont cheminement doux et jardins de Mornac)
43 000 €

LA MEDIATHEQUE

«Il y a des livres dont il faut seulement goûter, d'autres qu'il faut dévorer, d'autres enfin, mais en petit nombre, qu'il faut, pour ainsi dire, mâcher et digérer.»

Francis Bacon

Modification de l'aménagement

Depuis plusieurs mois, un travail de réorganisation des différents espaces d'activités qui composent la médiathèque est effectué pour que celle-ci soit la plus agréable et pratique possible pour tous les visiteurs !



Espace jeunesse

Espace jeux de société et ateliers créatifs



Espace documentaire - BD/Mangas

Les activités

Vous serez accueillis par une équipe de passionnés qui organise régulièrement des événements (pour les petits et les plus grands) autour de la lecture, des jeux de société et des loisirs créatifs !



Croc Polar 2024

Les événements littéraires !



Les mercredis créatifs !



Les après-midis et soirées jeux !

Zoom sur L'École des Collines

L'école des collines totalise 115 élèves en élémentaire 65 élèves en maternelle et d'autres arriveront à la rentrée prochaine ! Pour les nouveaux venus et pour les anciens qui n'auraient pas toutes les informations, nous allons vous présenter les différents services périscolaires proposés par la municipalité :

La garderie

Elle est gratuite et tous les enfants peuvent être accueillis dès 7h45 le matin et rester jusqu'à 18h45 le soir après les heures de classe.

Sur les temps périscolaires, les élèves qui le souhaitent peuvent participer à de nombreuses activités proposées par les agents de la collectivité comme des ateliers créatifs ou des après-midi jeux de société à la médiathèque.



Le transport

La commune possède son propre bus pour assurer le ramassage scolaire.

À la rentrée 2024, le trajet (aller-retour) sera facturé 0,80€ par enfant, par jour. Tous les élèves peuvent être récupérés sous condition d'avoir été inscrits, afin d'adapter le parcours au nombre d'enfants et de quartiers concernés.

En dehors des horaires de ramassage scolaire, le bus est utilisé pour transporter les classes lors des sorties scolaires.



La restauration scolaire

Les repas sont variés et préparés sur place en privilégiant l'utilisation de produits frais et locaux par notre chef cuisinier passionné de gastronomie.

Régulièrement, des menus à thèmes sont préparés en lien avec des cultures étudiées en classes (menu asiatique, oriental...) ou pour des événements particuliers comme « le menu jeux » qui fait écho à la semaine découverte autour des jeux organisée par la médiathèque.

Le Conseil Municipal a voté l'instauration d'une tarification sociale, à compter de la rentrée scolaire 2024, consistant à facturer les repas selon un barème progressif tenant compte du niveau de ressources des foyers. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial : 1 € (QF de 0 € à 1 000 €) ; 1.90 € (QF de 1001 € à 2 200 €) ; 2.00 € (QF > 2 201 €).



Inscription à l'école Maternelle

Votre enfant est né en 2021 ? Pensez à venir l'inscrire à la mairie pour une rentrée à l'école maternelle en septembre 2024 !

Le formulaire à compléter et les pièces à fournir sont disponibles sur notre site internet.

Si vous êtes de nouveaux habitants sur la commune, la démarche est la même pour les inscriptions en maternelle et/ou élémentaire.

Toutes les équipes, municipales et enseignantes, seront ravies d'accueillir vos enfants.





Mille feuilles de Manslois et tomates d'antan

Pour 4 personnes

4 tomates d'antan (de couleurs différentes)
 400 gr de manslois frais (vache ou chèvre)
 4 feuilles de gélatine
 3 blancs d'œufs
 1 échalote
 1 botte de ciboulette - 1 botte de basilic
 20 cl d'huile d'olive
 Sel et poivre

Étape 1 : Laver la ciboulette, le basilic, les tomates, éplucher l'échalote et mettre les feuilles de gélatine à tremper dans un bol d'eau froide.

Étape 2 : Ciseler l'échalote et la ciboulette finement, les mélanger dans un saladier avec le fromage. Saler et poivrer.

Étape 3 : Monter les blancs d'œufs en neige, pendant ce temps faire fondre la gélatine dans une casserole. Quand elle est liquide l'incorporer délicatement aux blancs d'œufs sans arrêter de battre.

Étape 4 : Mélanger délicatement les blancs avec le fromage.

Étape 5 : Couper les tomates en fines rondelles.

Étape 6 : Dans un emporte-pièce alterner les couches de tomates et de fromage jusqu'à ce qu'il soit plein.

Étape 7 : Réserver au frais au moins 2 heures puis démouler.

Étape 8 : Dans un saladier, effeuiller le basilic, y ajouter l'huile d'olive et une pincée de sel puis mélanger jusqu'à obtenir un mélange bien lisse.

Étape 9 : Quand le fromage est assez ferme, déposer le mille feuilles sur une assiette, retirer l'emporte-pièce et arroser le tout du mélange olive basilic. Déguster.





TRAVAUX

RÉNOVATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS



Février 2023



Mars 2023



Juillet 2023



Novembre 2023



Avril 2024



Avril 2024

INSTALLATION DE NOUVEAUX RACKS À VÉLOS offerts à la commune par l'entreprise **ESOPE**



À côté du cours de tennis

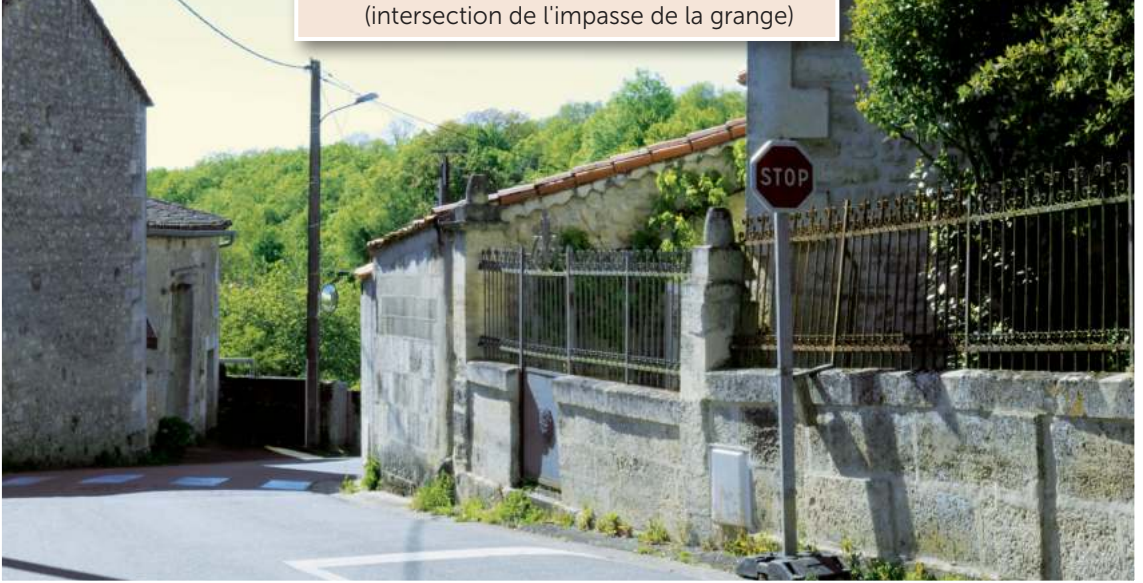


Sous les halles derrière Mornac santé



VOIRIE

CRÉATION D'UN STOP
sur la route des 4 Saisons
(intersection de l'impasse de la grange)



AMÉNAGEMENT D'UNE CIRCULATION ALTERNÉE
et d'un cheminement doux
(piétons/cyclistes)
sur la route des prés.



CIRCULATION ALTERNÉE
sur la route des fontaines



CRÉATION DU SENS UNIQUE
de la route des fèves





Fêtes & Manifestations

JUIN

Mardi 11

Séance de cinéma à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Mercredis 12 et 26

Ateliers créatifs à la médiathèque

Samedi 15 et dimanche 16

Exposition (Atelier des collines)

Vendredi 21

Séance de cinéma à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Samedi 22

Journée sportive et Les fêtes Mornacoises

Vendredi 28

Soirée jeux de société à la médiathèque

Dimanche 30

Spectacle de fin d'année (TempsDanse)

JUILLET

Mardi 2

Soirs Bleus,

offert par la municipalité et le GrandAngoulême, le spectacle intitulé « **L'herbe est plus rose ici** » du collectif du Plateau + Représentation de la troupe Mornacaise **Heavy Meta** à 19h00
Restauration et buvette (Comité des fêtes – Jardin de Mornac)

Mercredis 10 et 17

Ateliers créatifs à la médiathèque

Jeudi 11 / 18 et 25

Jeux Dits en soirée à partir de 18h30
Cour de la médiathèque

AOÛT

Jeudis 1 et 8 à partir de 18h30

Jeux Dits en soirée
Cour de la Médiathèque

Vendredi 9 à 19h

Repas moules / frites (sur réservation)

+ séance de cinéma en plein air gratuite à partir de 22h00 (Comité des fêtes)

SEPTEMBRE

Mardi 3

Séance de cinéma à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Vendredi 13

Séance de cinéma à la salle des fêtes (Comité des fêtes).

Samedi 14

Frairie (Comité des fêtes)

Repas champêtre animé par la **BANDA Los Cassanoialos**

Feu d'artifice offert par la municipalité

Dimanche 15

Bric à Brac

Samedi 28

Assemblée générale (Atelier des collines)

OCTOBRE

Mardi 1er

Séance de cinéma à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Vendredi 11

Séance de cinéma à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Samedi 12 à 20h30

Soirée Paëlla avec un spectacle de magie présenté par **Axel Vergnaud** suivi d'une animation dansante (Comité des fêtes)

Mardi 29 octobre

Séance de cinéma à la salle des fêtes (Comité des fêtes).

NOVEMBRE

Vendredi 8

Séance de cinéma à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Lundi 11 à 10h40

Cérémonie militaire de l'Amicale des Anciens Combattants.

Au monument aux morts

Grand Thé Dansant

accompagné par 5 accordéonistes (Comité des fêtes)

Dimanche 17

Bourse aux jouets (APE)

Mardi 26

Séance de cinéma à la salle des fêtes (Comité des fêtes).

DECEMBRE

Vendredi 6

Séance de cinéma à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Vendredi 13 de 16h à 20h

Marché de Noël avec feu d'artifice (Comité des fêtes)

Mardi 17

Séance de cinéma à la salle des fêtes (Comité des fêtes)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet.